

Le plan d'action prévoit un calendrier de trois ans pour la mise en œuvre de la stratégie. Les activités de suivi et d'évaluation sont incluses pour évaluer les progrès et assurer la responsabilisation. La stratégie demeurera en tout temps souple et adaptée aux besoins, éclairée par l'expérience de la mise en œuvre et par la planification continue du système de santé.

3 secteurs prioritaires clés (✓ indication du début du travail)	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Faciliter le diagnostic précoce, le traitement, les soins et le soutien			
Créer une trousse portant sur les meilleures pratiques qui traite du diagnostic de démence, du traitement, de la gestion et de la planification des soins à long terme.	✓		
Améliorer le programme Premier lien.		✓	
Continuer le travail relativement au dossier médical électronique (DME) pour faciliter le partage de ces dossiers entre différents fournisseurs de soins de santé.		✓	
Mettre au point une approche d'évaluation des besoins des familles et des proches aidants.		✓	
Améliorer les protocoles liés à la démence dans le cadre du service téléphonique 811.	✓		
Augmenter l'accès aux soins de relève à la maison et en établissement.		✓	
Examiner les programmes et services offerts par le ministère de la Santé et du Mieux-être et par le ministère des Services communautaires pour améliorer l'accessibilité et la coordination.		✓	
Revoir le programme de soins de soutien (première année) et le programme de prestation au fournisseur de soin (deuxième année) pour améliorer l'accès des proches aidants des personnes atteintes de démence.	✓		
Travailler avec l'équipe de la stratégie provinciale en matière de soins palliatifs pour améliorer les soins de fin de vie.	✓		
Coordonner les soins et le soutien dans l'ensemble du système			
Examiner et réviser les politiques, procédures et pratiques du ministère de la Santé et du Mieux-être et de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse sous la perspective des besoins liés à la démence.		✓	
Effectuer l'inventaire des programmes et services actuels avec Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse pour assurer l'accessibilité et la coordination.		✓	
Définir un cheminement clinique pour la démence dans l'ensemble du système.			✓
Établir et évaluer des sites pilotes de soins de santé primaires collaboratifs.		✓	
Examiner les rôles de soutien communautaire.			✓
Déterminer les compétences de base pour les fournisseurs de soins de santé pertinents et les intégrer aux programmes d'enseignement et aux possibilités de perfectionnement professionnel.			✓
Faire participer les populations sous-représentées à la détermination des besoins et mettre au point des programmes et du soutien adaptés à la culture.	✓		
Accroître la sensibilisation et la compréhension au sujet de la démence			
Travailler avec des partenaires pour mettre sur pied une campagne d'éducation.	✓		
Travailler avec le Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé pour la mise sur pied d'une série de webinaires pancanadiens et d'un symposium national sur la démence.	✓		
Évaluer les ressources d'information existantes et en faire l'inventaire.		✓	
Fournir l'éducation et la formation pertinentes aux familles et aux proches aidants par l'entremise de la Société Alzheimer.		✓	
Explorer la faisabilité d'offrir aux proches aidants de la formation sur les compétences pratiques.	✓		
S'assurer que de l'éducation accessible et pertinente est disponible pour les fournisseurs de soins de santé concernés.		✓	
Faciliter le partage d'information entre les organismes.		✓	
Faciliter l'accès à des sources d'information comme le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement, brainXchange et l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement (entre autres).		✓	
Appuyer toutes les mesures prioritaires			
Évaluer la stratégie.		✓	
Déterminer les données pertinentes à recueillir.	✓		
Établir les priorités de recherche liées à la démence.	✓		